



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 15ème législature

### Approvisionnement des pharmacies en capteurs de glycémie

Question écrite n° 9580

#### Texte de la question

Mme Valéria Faure-Muntian attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la santé sur des problèmes d'approvisionnement des pharmacies en capteurs de glycémie « Freestyle libre », fabriqués par ce laboratoire. Ce système novateur de contrôle de la glycémie fut mis en vente et remboursé par la sécurité sociale dès la mi-2017 ; il a montré des résultats probants en termes de diminution de taux d'hémoglobine glyquée et est aujourd'hui fortement recommandé par de nombreux diabétologues. Cependant, les patients doivent faire face à ce qui ressemble à une pénurie de ce type de produit, à tel point que des quotas de capteurs ont été mis en place dans les pharmacies, ne permettant à certains endroits de faire un suivi du diabète uniquement pour 3 patients par mois en moyenne, alors que les besoins sont bien plus conséquents. C'est pourquoi elle lui demande si le Gouvernement compte enquêter sur ces dysfonctionnements dans l'approvisionnement de capteurs de glycémie dernière génération, qui ont obtenu une autorisation de mise sur le marché et font l'objet d'un remboursement par le système de santé français, afin que les patients diabétiques puissent à nouveau profiter d'un suivi optimal et qu'il y ait un éclaircissement sur les raisons de ces manquements en fourniture.

#### Texte de la réponse

Le dispositif médical FreeStyle Libre est un système d'autosurveillance du glucose mis sur le marché par les laboratoires ABBOTT. Il est indiqué chez les patients atteints d'un diabète de types 1 ou 2 (adultes et enfants âgés de plus de 4 ans) traités par insulinothérapie. Il est réservé aux patients ayant reçu une éducation thérapeutique, ainsi qu'une formation spécifique à l'utilisation du système flash d'autosurveillance du glucose interstitiel. Ce dispositif est constitué d'un capteur placé sur la face externe du bras, qui mesure et enregistre les résultats de glucose interstitiel, et d'un lecteur, lequel scanne les résultats à partir du capteur. Le capteur est porté pour une durée maximum de 14 jours, permettant ainsi de mesurer le taux de glucose en continu. Dans la mesure où le nombre de patients utilisant le dispositif FreeStyle libre a considérablement augmenté, l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) a été destinataire de plusieurs signalements concernant des difficultés d'approvisionnement par les pharmacies d'officine en système FreeStyle Libre sur l'ensemble du territoire national. Cette situation fait suite à la mise en application depuis le 1er juin 2017 de l'arrêté de remboursement de ce dispositif, lequel prévoit que pour être pris en charge, les dispositifs (lecteur et capteurs) ne peuvent être distribués que par le réseau des pharmaciens d'officine. En conséquence, l'ANSM a demandé aux laboratoires ABBOTT, dès les premiers signalements émis en juin 2017, de mettre en œuvre les mesures nécessaires afin de faire face à cette forte demande. Ainsi, ces derniers ont organisé la prise de commandes avec un numéro vert, pour toutes les pharmacies n'étant pas encore clientes. Les pharmacies déjà clientes disposaient d'un numéro dédié et ont eu également la possibilité d'enregistrer leurs commandes en ligne à partir du site [www.freestylediabete.fr/commande](http://www.freestylediabete.fr/commande). Néanmoins, et en raison de la commercialisation et d'accords de remboursement dans de nombreux pays dans le monde, le fabricant ABBOTT rencontre toujours des difficultés à livrer les pharmacies en quantité suffisante. Les délais de livraison pouvant dépasser 15 jours ouvrés, ce dernier a donc récemment mis en place des mesures de contingentement. Les pharmacies ont été informées de cette situation. Par ailleurs, afin de pallier les difficultés persistantes

d'approvisionnement en capteurs, des bandelettes de contrôle de la glycémie peuvent être envoyées aux patients durant cette période, en contactant le service clients du laboratoire. Le fabricant a pris des mesures pour ramener cette situation à la normale le plus rapidement possible, et au plus tard fin août 2018.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Valéria Faure-Muntian](#)

**Circonscription :** Loire (3<sup>e</sup> circonscription) - La République en Marche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 9580

**Rubrique :** Pharmacie et médicaments

**Ministère interrogé :** [Solidarités et santé](#)

**Ministère attributaire :** [Solidarités et santé](#)

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [19 juin 2018](#), page 5249

**Réponse publiée au JO le :** [31 juillet 2018](#), page 6950